

Répercussions du projet de loi C-21 sur les armes d'assaut et les fusillades de masse

Produit pour :

Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale, de la défense et des anciens combattants

Par :

A.J. Somerset

27 octobre 2023

Qu'est-ce qu'une fusillade de masse?

Il n'y a actuellement pas de définition universellement acceptée du terme « fusillade de masse ». Une variété de définitions concurrentes se fondent sur un nombre de victimes, habituellement trois ou quatre, en plus parfois d'autres critères. Par conséquent, de nombreux types d'incidents peuvent être qualifiés de « fusillades de masse », ce qui n'aide pas à concevoir la fusillade de masse en tant que phénomène.

Le Congressional Research Service des États-Unis définit « fusillade de masse » comme suit :

Incident d'homicides multiples où au moins quatre victimes, excluant les agresseurs, sont tuées au moyen d'armes à feu, et où au moins quelques-uns des homicides sont commis soit dans un lieu public, soit dans des lieux en étroite proximité sur le plan géographique (p. ex. un lieu de travail, une école, un restaurant ou tout autre lieu public), sans que ces homicides puissent être attribués à une autre activité criminelle ou à d'autres circonstances courantes sous-jacentes (p. ex. vol à main armée, compétition criminelle, fraude à l'assurance, dispute ou triangle amoureux)¹.

Cette définition n'est pas parfaite. L'accent mis sur le nombre de victimes et le critère selon lequel les victimes doivent être tuées, et non blessées, excluent des événements susceptibles de se qualifier autrement. Néanmoins, le dernier critère énoncé, selon lequel la fusillade ne doit pas être liée à une activité criminelle ou à des circonstances courantes sous-jacentes, saisit bien l'essentiel du phénomène.

¹ Congressional Research Service, « Mass Murder with Firearms: Incidents and Victims, 1999-2013 », <https://crsreports.congress.gov> [TRADUCTION].

Les fusillades de masse sont largement définies par l'intention sous-jacente. Il s'agit de tueries de masse ciblant des victimes aléatoires dans des espaces publics, par lesquels le meurtrier cherche à exprimer un point de vue souvent associé à des idées marginales ou extrêmes. Voici quelques exemples :

- la fusillade de la mosquée de Québec en 2017, qui était motivée par l'islamophobie;
- les fusillades de Moncton impliquant la GRC, qui étaient motivées par un sentiment antigouvernemental;
- la fusillade de Saanich de 2022, qui était motivée par un sentiment antigouvernemental, en opposition notamment au contrôle des armes à feu².

Les fusillades de masse deviennent-elles plus courantes?

Les fusillades de masse, telles qu'elles sont définies plus haut, sont rares mais se produisent à l'occasion au Canada. Elles sont plus fréquentes aux États-Unis, et nous pouvons tirer des leçons de l'expérience de ce pays.

Le « Violence Project », une initiative menée par l'Université de Hamline de St. Paul, au Minnesota, a collecté des données sur les fusillades de masse telles que celles-ci sont définies par le Congressional Research Service, dans le but de mieux comprendre les fusillades de masse et leurs auteurs³. Les données recueillies font état d'une augmentation du nombre de fusillades de masse. Elles montrent également une hausse considérable du nombre de décès causés par ces fusillades, qui a commencé lorsque l'interdiction fédérale des armes d'assaut a pris fin en 2004. En fait, ces mêmes données montrent que la moitié des fusillades de masse les plus meurtrières des 120 dernières années se sont produites dans les 10 dernières années⁴.

Si l'augmentation du nombre total de fusillades de masse est relativement faible, la hausse du nombre de décès est considérable et suggère que la disponibilité accrue des armes d'assaut aux États-Unis depuis 2004 a rendu les fusillades de masse beaucoup plus meurtrières.

Au Canada, les fusillades de masse sont rares, et il est difficile de tirer avec grande certitude des conclusions sur les tendances. Il n'y a toutefois pas de raison de croire que les tendances observées aux États-Unis ne s'appliquent pas au contexte canadien.

Certaines armes d'assaut sont disponibles au Canada, à titre d'arme à feu sans restriction, et continuent de l'être depuis la mise en application du règlement du 1^{er} mai 2020 interdisant les AR-15 et de nombreuses armes à feu semblables⁵. La frontière canado-américaine n'a aucun effet sur les propriétés balistiques et le potentiel des blessures associées aux munitions : les lois de la physique ne changent pas. Sans compter qu'il est facile de contourner les restrictions canadiennes sur les chargeurs de fusil.

² Les fusillades de Moncton impliquant la GRC ont fait trois morts et deux blessés, mais correspondent autrement à la définition de fusillade de masse. De même, la fusillade de Saanich s'est terminée avec 6 blessés.

³ <https://www.theviolenceproject.org>.

⁴ <https://www.theviolenceproject.org/key-findings/>.

⁵ DORS/2020-96.

Qu'est-ce qu'une arme d'assaut?

La terminologie utilisée pour décrire les armes à feu en question fait l'objet de débats.

Un fusil d'assaut, dans sa définition originale, est un fusil de tir sélectif qui tire des cartouches intermédiaires, et qui est alimenté par un boîtier-chargeur détachable d'une capacité typique d'environ 30 cartouches⁶. Dans l'usage populaire, le terme « fusil d'assaut » peut aussi désigner un fusil semi-automatique⁷. Comme cette définition ne fait pas l'unanimité, l'usage de l'expression « arme d'assaut » est souvent privilégié.

« Arme d'assaut » n'a pas de définition claire. Généralement, l'expression renvoie à une arme à feu possédant les caractéristiques d'une arme à feu militaire moderne, comme celles d'un fusil d'assaut ou d'une mitrailleuse, qui peut être semi-automatique. La couverture de la première édition du Gun Digest Book of Assault Weapons, publiée en 1986, utilise l'expression « assault-style firearm » (soit « arme à feu de style arme d'assaut ») pour renvoyer à ce sujet.

On pourrait dire que les armes d'assaut sont comme les obscénités : il est difficile de les définir, mais on les reconnaît lorsqu'on les voit. Ce n'est pas d'une grande aide lorsqu'on cherche à rédiger une loi. Il sera plus utile d'examiner les caractéristiques fonctionnelles des armes en question.

Pourquoi les armes d'assaut sont-elles dangereuses?

Les armes d'assaut partagent les caractéristiques fonctionnelles suivantes, qui les rendent plus dangereuses que les autres types d'armes à feu entre les mains d'un tireur de masse :

Ce sont des armes à percussion centrale

Hormis l'emplacement de la blessure, le principal facteur déterminant quant au potentiel de blessure d'une arme à feu est l'énergie cinétique transmise au projectile.

Les cartouches à percussion centrale varient énormément sur le plan de l'énergie initiale : des cartouches .223 Remington (utilisées dans l'AR-15 standard), qui ont une énergie cinétique de 1 750 à 2 200 joules, aux cartouches .50 BMG, qui vont jusqu'à 20 000 joules. Les cartouches typiques pour la chasse au gros gibier (.308) ont une énergie initiale variant entre 3 500 et 3 900 joules. Cela dit, n'importe quelle arme de percussion centrale est supérieure d'un ordre de grandeur aux armes de poing, dont l'énergie initiale va de 400 à 500 joules pour un pistolet 9 mm, ou encore aux fusils à percussion annulaire qui se servent de cartouches .22 Long Rifle, dont l'énergie initiale va de 150 à 250 joules⁸.

⁶ <https://www.britannica.com/technology/assault-rifle>.

⁷ <https://www.merriam-webster.com/dictionary/assault%20rifle>.

⁸ Les amplitudes de l'énergie initiale sont des approximations fondées sur des chartes balistiques largement accessibles. L'énergie initiale d'une munition donnée peut varier grandement selon le type et la quantité de poudre propulsive contenu dans la cartouche, ainsi que la masse de la balle elle-même.

Les blessures par balle ont beaucoup plus de chances de causer la mort lorsqu'elles sont infligées par un fusil à percussion centrale, par comparaison à une arme de poing. Cela vaut pour n'importe quel fusil, qu'il s'agisse ou non d'un modèle semi-automatique.

Il s'agit d'armes semi-automatiques

Les armes à feu semi-automatiques utilisent une partie de l'énergie générée par un coup de feu pour charger automatiquement une nouvelle cartouche du chargeur. Ce processus s'accomplit très rapidement, ce qui permet à l'arme d'être immédiatement prête à tirer un nouveau coup de feu.

Le chargement d'une nouvelle cartouche dans la chambre d'une arme à feu qui n'est pas semi-automatique (un fusil à répétition) oblige le tireur à recharger l'arme à feu manuellement. La vitesse à laquelle ce processus s'accomplit dépend alors de la compétence et de l'expérience du tireur⁹.

C'est pour ces raisons qu'un fusil semi-automatique a une cadence de tir plus élevée qu'une carabine à verrou ou tout autre type de fusil à répétition opéré manuellement. Cette différence est particulièrement importante lorsqu'un tireur est d'une compétence moindre.

Les armes d'assaut sont compatibles avec des boîtiers-chargeurs détachables à haute capacité

Les armes d'assaut sont soit des armes à feu militaires vendues pour une utilisation civile, soit des armes à feu conçues pour fonctionner comme une arme à feu militaire et y ressembler. Par conséquent, elles suivent généralement les normes militaires en matière de chargeur. Dans le cas des fusils, le chargeur est une boîte détachable pouvant contenir environ 30 cartouches. Des modèles plus anciens de fusils militaires, comme le M-14 ou le FN-FAL, que certaines autorités classent à la catégorie des « fusils de combat », peuvent avoir des chargeurs de 20 cartouches.

Les boîtiers-chargeurs permettent au tireur de recharger son arme très rapidement. Même un tireur incompetent peut remplacer un boîtier-chargeur en seulement quelques secondes.

La capacité du chargeur est importante. L'intervalle durant lequel le tireur doit recharger son arme peut donner l'occasion de s'échapper de la scène ou de maîtriser le tireur¹⁰. Plus la capacité de son boîtier-chargeur est grande, plus le tireur a d'occasions de blesser et tuer ses victimes avant d'avoir à recharger.

Les boîtiers-chargeurs à grande capacité permettent aussi de transporter facilement un volume important de munitions. Les tireurs peuvent tirer plus de 100 cartouches lors des fusillades de masse de grande ampleur. Un tireur peut aisément transporter 150 cartouches de munitions en remplissant ses poches de 5 chargeurs de 30 cartouches. De toute évidence, il n'est pas aussi facile de transporter 30 chargeurs de 5 cartouches.

⁹ Un « fusil à répétition » désigne tout fusil capable de charger une nouvelle cartouche à partir d'un chargeur, par opposition à un fusil au coup par coup.

¹⁰ Notamment, Jared Loughner, qui a essayé d'assassiner la représentante américaine Gabrielle Giffords, a été maîtrisé par des témoins pendant qu'il rechargeait son arme à feu.

Ce n'est pas un hasard si les armées de monde entier ont adopté des boîtiers-chargeurs détachables d'une capacité d'environ 30 cartouches. La recherche montre d'ailleurs que les chargeurs à haute capacité étaient associés à une augmentation du nombre de décès de 62 %, dans les fusillades de masse américaines au taux de mortalité élevé¹¹.

Qu'en est-il des fusils de chasse?

Les fusils de chasse sont capables d'infliger des blessures graves lorsqu'ils sont chargés de munitions à gros calibre.

Les fusils de chasse semi-automatiques sont pour la plupart alimentés par des chargeurs tubulaires qui sont fixés en permanence au fusil et qui doivent être rechargés une cartouche à la fois. Ces chargeurs ont normalement une capacité de cinq cartouches. Ils sont difficiles à recharger rapidement, et les munitions de fusils de chasse sont grosses et encombrantes. C'est pour ces raisons que les fusils de chasse semi-automatiques, qui sont largement utilisés par les chasseurs de sauvagine, sont moins susceptibles d'être utilisés dans des fusillades de masse au taux de mortalité élevé.

Il existe néanmoins des fusils de chasse semi-automatiques munis de boîtiers-chargeurs détachables, dont la capacité est plus petite que les chargeurs pour fusils d'assaut. Ces fusils sont généralement considérés comme des armes d'assaut et soulèvent les mêmes préoccupations que les fusils d'assaut.

Qu'en est-il des armes de poing?

Aux États-Unis, les armes de poing sont utilisées dans la majorité des fusillades de masse. Il s'agit dans de nombreux cas de fusillades en milieu de travail, où un employé renvoyé va chercher l'arme de poing qu'il garde dans sa voiture avant d'ouvrir le feu sur ses collègues. Ces scénarios ne s'appliquent pas au Canada, où le contrôle des armes de poing est beaucoup plus strict.

Cela dit, des armes de poing ont été impliquées dans des fusillades de masse canadiennes hautement médiatisées, dont la fusillade de Danforth et la fusillade de la mosquée de Québec.

Par conséquent, des mesures de contrôle des armes de poing appropriées doivent être incluses à toute stratégie visant à réduire les fusillades de masse.

L'interdiction des armes d'assaut est-elle une question d'apparence?

Les opposants au contrôle des armes d'assaut déplorent souvent que les mesures d'interdiction sont superficielles.

Ce point de vue est en partie fondé. Les dernières tentatives des États-Unis visant à inscrire dans la loi une définition pour les armes d'assaut mettaient l'accent sur des caractéristiques comme la poignée du pistolet. Ces définitions ne sont pas utiles, puisqu'un fusil semi-automatique à

¹¹ Louis Klarevas, Andrew Conner, David Hemenway, « The Effect of Large-Capacity Magazine Bans on High-Fatality Mass Shootings, 1990–2017 », *American Journal of Public Health* 109, no 12 (1^{er} décembre 2019) : pages 1754 à 1761. <https://doi.org/10.2105/AJPH.2019.305311>

percussion centrale compatible avec des chargeurs détachables peut facilement être fabriqué sans poignée de pistolet ou d'autres caractéristiques semblables.

Une définition utile des armes d'assaut doit donc mettre l'accent sur les principales caractéristiques fonctionnelles de ces armes à feu :

- elles déchargent des munitions à percussion centrale;
- elles sont semi-automatiques;
- elles sont compatibles avec des chargeurs détachables contenant un nombre relativement élevé de cartouches.

Qu'en est-il du contrôle des chargeurs?

Actuellement, les chargeurs pour armes d'épaule à percussion centrale sont limités à une capacité de cinq cartouches. Souvent, les chargeurs vendus au Canada ont été modifiés de sorte à en réduire la capacité, afin d'en autoriser la vente et la possession.

Par exemple, un chargeur de 30 cartouches pour un AR-15 peut être modifié en installant un rivet qui vient restreindre l'amplitude de mouvement du plateau de chargeur, le limitant ainsi à 5 cartouches. Il s'agit d'une solution problématique, puisque n'importe qui pourrait aisément retirer ce rivet, restaurant ainsi le chargeur à une capacité illégale de 30 cartouches.

Une solution possible consisterait à prohiber ces chargeurs, quoiqu'une telle mesure nécessiterait d'en examiner les répercussions involontaires potentielles sur les chargeurs de carabine à verrou, qui ne sont pas limités à cinq cartouches.

Comment le projet de loi C-21 remédie-t-il aux armes d'assaut?

Le projet de loi C-21 vise l'adoption d'une interdiction des armes d'assaut en s'appuyant sur la définition « évolutive » suivante :

[A]rme à feu qui n'est pas une arme de poing et qui, à la fois :

- tire des munitions à percussion centrale de manière semi-automatique,
- a été conçue à l'origine avec un chargeur détachable d'une capacité de six cartouches ou plus,
- est conçue et fabriquée à la date d'entrée en vigueur du présent alinéa ou après cette date. (*prohibited firearm*)

En conséquence de la dernière disposition, le projet de loi C-21 n'a absolument aucun effet sur l'état des armes à feu au Canada.

Néanmoins, le reste de la définition forme une bonne définition pratique de la notion d'arme d'assaut : une arme à feu semi-automatique avec un chargeur détachable de plus de cinq cartouches.

Le projet de loi définit en outre les armes à feu « semi-automatiques » de la façon suivante :
« Qualifie l'arme à feu munie d'un mécanisme qui effectue automatiquement, après la décharge

d'une cartouche, toute opération du processus de rechargement qui est nécessaire à la décharge de la prochaine cartouche. »

Il s'agit d'une définition utile. Au Royaume-Uni et ailleurs, l'interdiction des armes à feu semi-automatiques, où « semi-automatique » est défini par la capacité de compléter le cycle de recharge, a mené à la production d'armes à feu qui effectue automatiquement seulement la moitié du cycle de rechargement, s'appuyant, par exemple, sur un mécanisme où l'utilisateur doit relâcher la gâchette pour permettre l'enclenchement de la culasse et ainsi compléter le cycle. La définition utilisée dans le projet de loi C-21 permet d'éliminer cette échappatoire.

Le projet de loi C-21 prévoit aussi l'introduction d'une infraction pour la modification des chargeurs de cartouche, ainsi que des contrôles pour la possession et la cession de ceux-ci. Le projet de loi ne règle toutefois pas le problème des chargeurs pouvant être modifiés pour en augmenter la capacité à plus de cinq cartouches.

Conclusions

1. Le projet de loi C-21 fournit une définition adéquate pour la catégorie d'armes à feu impliquée dans les fusillades de masse aux taux de mortalité élevés.
2. Le projet de loi C-21 ne prévoit absolument aucune mesure concrète permettant de contrôler cette catégorie d'armes à feu. L'adoption d'une loi ou d'un règlement ultérieur serait nécessaire pour changer l'état de ces armes à feu.
3. En ce qui concerne cette catégorie d'armes à feu, le projet de loi C-21 n'est donc d'aucune conséquence sur la sécurité publique et la possession d'armes à feu au Canada.
4. Le projet de loi C-21 ne règle pas le problème des chargeurs modifiés illégalement. Bien qu'il prévoit une nouvelle infraction pour la modification de ceux-ci, rien n'est fait pour réduire la disponibilité de ces chargeurs modifiables.